

BARÈME TTC HONORAIRES @XELITE

Immobilier Traditionnel et Ancien

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	TAUX
> à 30 000€	3500 €
30 001 à 60 000 €	4500 €
60 001 à 100 000 €	6000 €
100 001 à 130 000 €	6%
130 001 à 200 000 €	5,5%
200 001 à 250 000 €	5%
250 001 à 400 000 €	4,5%
400 001 à 1 000 000 €	4%
> 1 000 000 €	3,5%

Étant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce